



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 7 décembre 2023

Présent-es: Arnaud DEMESLAY; Laurence DUFLOS; Agnès FRANCONIE; Robert GARRISON; Maria MAIONCHI; Mickael SARFATI; Timothy TICEHURST; Françoise VAUCHÉ.

Excusé-es: Xavier BALLERY; Denis CROS; Benoît FOURNIER; Philippe LANTA; Thérèse MAJNONI D'INTIAMNO; Joao PESTANA DA SILVA; Martine PORTNOE; Alain THOMAS; Antoni VALERO CABRE;

Invités: Victoire LEPERE;

Mairie de Paris Centre: Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Introduction, présentation des coprésidentes et tour de table des conseillers

- François VAUCHE: Co-présidente du Conseil de quartier Marais Place des Vosges
- Laurence DUFLOS: Co-présidente du Conseil de quartier Marais Place des Vosges

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier:

Les conseillers ont souhaité avoir des réponses sur les points propretés remontés à la réunion précédente:

- Un seul passage réalisé sur le trottoir de droite rue des Francs Bourgeois au lieu des deux côtés:

Il y a trois ateliers territoriaux intervenant sur les différentes portions de la rue des Francs Bourgeois. Cette rue est balayée quotidiennement le matin. Mais en fonction des tronçons cela peut varier entre 6h/9h30 ou 10h/12h30.

Par ailleurs, les deux côtés du trottoir sont lavés le dimanche matin dans le cadre de l'opération « Paris Respire ».

Au mois de novembre, toutes les prestations balayage et lavage ont bien été respectées.

- Rue des Arquebusiers la voiturette ne passe pas une fois par semaine (jeudi) et le passage se fait uniquement d'un côté d'un trottoir au lieu des deux:

La rue des Arquebusiers est effectivement lavée tous les jeudis après-midi. Les deux côtés du trottoir doivent être lavés ce jour-là. Un rappel sur la nécessité de laver les deux cotés a été effectué auprès des agents de l'atelier engins intervenant sur ce secteur. Des contrôles seront réalisés par les responsables de secteur sur le respect de ces consignes.

- Rue de Rivoli la fréquence n'est pas adaptée par rapport au flux des personnes:

La rue de Rivoli est une voie prioritaire et de ce fait elle est balayée tous les jours de la semaine et lavée le dimanche matin.

De plus s'ajoute une opération coordonnée de nettoyage approfondi et programmée le mercredi matin (dès lors que nous disposons d'assez de personnel et de matériel) sur cette rue et ses alentours. Les dernières ont été réalisées les 22 et 29 novembre.

Suite à cette réponse, une conseillère, habitant au 14 rue Rivoli, informe que les déchets (mégots et papier) du mercredi matin sont toujours présents sur la journée du jeudi.

– Présence d'une pierre potentiellement dangereuse au 95 Boulevard Beaumarchais : Cette pierre a été retiré le 21 octobre.

Le Conseil de quartier redemande une validation d'une nouvelle table d'échecs dans le jardin des Rosiers ?

La Mairie de Paris Centre est favorable à cette demande.

Le Conseil demande s'il est envisageable de réaliser la rénovation des tables d'échecs du square George Cain et du jardin Léopold Achille qui ont été détériorées ?

La Mairie de Paris a remonté cette demande aux services concernés qui vont l'intégrer à leurs plans de charge.

L'une des co-présidentes signale que cette demande a été faite il y a un an.

Qu'en est-il du projet de la placette Pavée Malher ? Combien de temps va durer l'arrêt de la circulation et les travaux ?

Le projet d'aménagement de la placette Pavée Malher suit son cours dont voici le calendrier prévisionnel :

- Novembre 2023 :
 - Seconde quinzaine : préfiguration du projet avec classement en aire piétonne et installation d'une barrière au nord de la rue Pavée, en lien avec la refonte du plan de circulation des 3^e et 4^e arrondissements ;
- Décembre – mars 2024 : phase administrative (instruction de projet, autorisation d'urbanisme, etc.) ;
- Avril 2024 : établissement du projet définitif ;
- Mai - Septembre 2024 : préparation des travaux (période Jeux Olympiques) ;
- Automne 2024 : travaux.

Les conseillers sont invités à consulter le lien suivant pour plus d'information :

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/une-placette-pietonne-et-vegetalisee-au-croisement-des-rues-pavee-et-malher-22958>

Une des co-présidentes informe qu'une réunion d'information publique a également eu lieu le 8 novembre à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

La Voirie peut-elle réaliser les trous manquants de la rue du Parc Royal qui permettraient d'insérer le panneau d'affichage d'interdiction aux voitures de circuler du dimanche ?

Cette intervention est prévue dans le plan de charge des services. La Mairie de Paris Centre a demandé à ce qu'elle fasse partie de celle traitée prioritairement.

L'une des co-présidentes signale que cette intervention n'a toujours pas été réalisé au 6 décembre 2023.

La Mairie de Paris Centre peut-elle réaliser le marquage des passages piétons manquants à destination des Collégiens de l'annexe du collège Victor Hugo sur la rue Barbette et sur la rue Elzévir ?

Il n'est pas prévu de réaliser le marquage au sol des passages piétons car il s'agit d'une zone de rencontres où les piétons sont prioritaires et les voitures roulent à 20 km/h.

L'une des coprésidentes rapporte que dans la pratique locale la zone n'est pas identifiée comme une zone de rencontre. Elle pose les questions suivantes : Il y a-t-il des marquages au sol « zone rencontre » ? des panneaux ? Est-il possible de renforcer la signalétique de cette zone de rencontre ?

9 poteaux n'ont pas été remis au coin de la rue Elzévir, le Conseil redemande la pose de ces 9 poteaux pour éviter les accidents et protéger les élèves du collège Victor Hugo qui empruntent cet axe pour aller à la cantine du lycée Victor Hugo ?

Cette intervention est prévue dans le plan de charge des services. La Mairie de Paris centre a demandé à ce qu'elle fasse partie de celle traitée prioritairement.

L'une des co-présidentes signale que cette demande a été faite il y a un an.

Est-il envisageable de mettre une signalétique supplémentaire au niveau du boulevard Beaumarchais sur la place de la Bastille pour indiquer les rues aux voitures, qui empruntent le rond-point ?

Les panneaux routiers existants ont été retirés dans une logique de désencombrement de l'espace public généralisée à tout Paris Centre (et à d'autres arrondissements volontaires). Cela participe de la réduction des obstacles sur le trottoir et de réduire les entraves visuelles au titre de la mise en valeur paysagère et patrimoniale. A noter que certains panneaux qui indiquent les entrées de parking souterrains n'ont pas été retirés, en cohérence avec la politique municipale d'encourager le stationnement des visiteurs en ouvrage plutôt que la voie publique.

La mise en place de la zone à trafic limitée, après les Jeux Olympiques 2024, s'accompagnera d'une nouvelle signalétique (plus légère) aux entrées de Paris Centre, donc notamment au niveau de la place de la Bastille. Le dossier d'enquête publique, qui doit être présenté au printemps 2024, pourra permettre d'évoquer le sujet.

Suite à cette réponse les conseillers échangent autour de leurs expériences. Ils rapportent que la circulation des vélos est difficile car les voies sont mal indiquées. Il y a également beaucoup d'hésitation pour les voitures car les petites signalétiques sont peu visibles et peu claires ne permettant pas d'anticiper le moment de tourner.

Le Conseil de quartier demande des informations sur le projet « Embellir mon quartier » notamment s'il est envisagé de végétaliser les grilles d'arbres du boulevard Beaumarchais ?

Le potentiel de végétalisation des contre-allées du boulevard Beaumarchais, dans le cadre du projet "Embellir mon quartier", est à l'étude par les services de la voirie.

Le Conseil de quartier demande s'il existe une communication officielle sur les autorisations d'occupation d'espace public pour les brocantes et vide-greniers ?

Les dossiers en cours d'instruction sont disponibles sur le site de la Ville de Paris via la page suivante : [Occupation Domaine Public - Ville de Paris](#).

Concernant les brocantes et vide-greniers, la Mairie de Paris Centre communique via la newsletter. L'affichage prévisionnel est bien demandé aux organisateurs de brocantes et vide-greniers, dans le cadre de la procédure de demande. La Mairie de Paris Centre essaye également de relayer aux Conseils de quartier concernés.

Boris JAMET-FOURNIER invite le Conseil de quartier à s'inscrire à la newsletter. Un lien est disponible [ici](#).

Présentation du projet inter-conseils de la commission Solidarité, « camion douche pour les personnes sans abri » :

La co-présidente informe que cette initiative est suivie par les autres Conseils de quartier. Cette contribution permettra l'achat d'un camion douche.

Lydia ZILBERSCHLAG, conseillère du Conseil de quartier Louvre Opéra, animatrice de la Commission Solidarité, présente le projet camion douche. Il est proposé en partenariat avec l'association Depaul France qui actuellement gère un camion douche circulant dans le 10^e et 18^e. Cet investissement représente 70 000 à 90 000€ comprenant l'achat du camion et son fonctionnement dans Paris Centre. Il permettra aux personnes sans-abris d'accéder à un service répondant à leur besoin d'hygiène. Ce projet est complémentaire à l'offre des casiers solidaires installés par Emmaüs Alternative.

Votes du budget d'investissement 2023 :

La coprésidence invite les conseillers à voter les propositions de dépense d'investissement suivantes :

- 2 500€ au bénéfice du projet de camion douche. Vote : 1 contre 1 abstention 9 en faveur du projet.
- Une rallonge de 1 700€ pour la première table d'échec (Jardin Lamoignon) voté en 2021. Vote : 2 abstentions 9 en faveur du projet.
- L'achat d'une deuxième table d'échec (Jardin des Rosiers Joseph Migneret) pour un montant de 3 700 €. Vote : 2 abstentions 9 en faveur du projet.

Vote du budget de fonctionnement 2023 :

La coprésidence propose aux conseillers de voter une dépense de 170€ correspondant au coût du pot de fin d'année. Cette dépense est votée à l'unanimité.

Présentation du projet « Canopée Urbaine dans le Marais » :

Le conseiller, Robert Garrison, est à l'initiative de ce projet. Il a pour objectif de créer une nouvelle place végétalisée, autour de l'espace des Blancs Manteaux, au 48 rue Vielle du Temple 75004.

Dans un premier temps de réalisation, il est proposé de planter 6 nouveaux arbres, puis en second objectif, d'aménager le sol notamment en aplatissant deux lignes de pavés et en

aménagement des barrières d'arbustes et en dernier lieu, si cela est envisageable, de réaménager l'espace Blancs Manteaux en végétalisant le toit et une ou plusieurs façades.

Il est présenté à titre d'exemple, deux vidéos de canopée urbaine des villes de Grenoble et de Lyon. Les vidéos sont consultables aux liens suivants :

- [Canopée urbaine de Grenoble](#);
- [Canopée urbaine de Lyon](#).

Les conseillers sont invités par la présidence de voter la création d'un groupe de travail pour ce projet. Vote 2 contre, 2 absentions, 7 pour.

Les personnes qui souhaitent participer peuvent contacter robert.garrson@orange.fr

Question diverse :

Plusieurs membres font remonter une problématique d'accès par les riverains aux rues des Archives et Michel Le Comte qui sont devenues à sens unique. Les riverains sont obligés de faire un grand détour par la place de la République.

Une conseillère demande s'il est envisageable de mettre en place une tolérance de circulation pour les riverains via le papillon Paris Centre, qui permettrait d'emprunter la voie de bus comme cela est autorisé sur la rue Rivoli ?

Le prochain Conseil de quartier aura lieu le jeudi 18 janvier.